Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 022-212201560-20260321-DELIB_2026_10-DE

Mousteru

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 21 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un du mois de mars, à dix-neuf heures et trente minutes, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Frédéric Le Meur, élu Maire.

Présents : Frédéric Le Meur, Hervé Jézéquel, Magalie Le Merrer, Éric Le Bonniec, Sandrine Tanguy, Véronique Tréhiou, Gérard Le Merrer, Valérie Le Coz, Daniel Le Gac, Nadège Le Guillou, Damien Collet, Cyril Thomas, Énora Hillion, Maithena Dabancens.

Absent excusé : Jules Debuly a donné procuration à Maithena Dabancens.

Secrétaire de séance : Véronique Tréhiou

Délibération n° 2026/10

Objet : Désignation des délégués aux organismes extérieurs

▸ SDE :
Titulaire : Gérard Le Merrer — Suppléant : Hervé Jézéquel

▸ CNAS (Comité national d'action sociale) :
Elu : Frédéric Le Meur — Agent : Marine Le Solleu

▸ Correspondant incendie et défense :
Elu : Magalie Le Merrer

▸ Délégué au Conseil d'Ecole :
Titulaire : Magalie Le Merrer — Suppléant : Nadège Le Guillou

▸ Délégué à l'ASAD Argoat :
Elu : Valérie Le Coz

Pour extrait conforme

Le Maire
Frédéric Le Meur

MAIRIE DE MOUSTERU 22200